

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 3 (1858)
Heft: 2

Buchbesprechung: Coup-d'œil sur l'ensemble de la bibliographie militaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

distinctions de détail dans quelques points spéciaux ou dans quelques mouvements de chaque arme, aussi bien que tel officier de troupes ; mais il doit, au moins, connaître complètement et parfaitement tout ce qui a trait à l'emploi et à l'effet de chaque arme, car c'est à lui à proposer ou à déterminer plus tard *quand, où et en partie comment* chaque arme doit être employée.

En campagne, l'officier d'état-major général aura toujours à diriger une prévoyante attention sur le choix éventuel des positions ou sur les mouvements de troupes en vue du but cherché. Sans même avoir les troupes devant soi il doit, par un travail d'abstraction, préparer d'avance et harmoniser l'activité ou le repos de chaque portion de troupes, par une disposition claire et nette, de manière à ce que, le moment de l'exécution étant venu, il puisse la surveiller de ses propres yeux et la diriger par lui-même.

L'officier d'état-major général ne doit ni se tuer par l'exécution routinière des règlements, par le soin de la police, ou par d'autres détails pratiques minutieux, ni s'abrutir par des travaux de bureau purement mécaniques. Le travail intellectuel des affaires supérieures, avec leur lien entr'elles, doit être son affaire spéciale, jusqu'au moment où il s'agit de procéder à l'exécution.

Pour cela il est nécessaire :

- 1° D'avoir un développement intellectuel et général aussi étendu que possible ;
- 2° Avoir la connaissance de toutes les armes ;
- 3° S'occuper constamment en temps de paix d'art et de sciences militaires ;
- 4° Avoir souvent l'occasion d'exercer, déjà en temps de paix, l'activité qu'on est appelé à déployer en temps de guerre.

Cela peut être atteint :

(A suivre.)

COUP-D'OEIL SUR L'ENSEMBLE DE LA BIBLIOGRAPHIE MILITAIRE ¹.

Comme la littérature militaire occupe, depuis longtemps, une assez grande place, le besoin d'une bibliographie militaire générale s'est fait sentir de bonne heure. Dans la première moitié du XVII^e siècle déjà, sans parler d'essais antérieurs, Naudé avait entrepris d'en rédiger une. Mais ce travail, intéressant d'ailleurs même à notre époque au point de vue historique et littéraire, est insuffisant et sans valeur à celui de la bibliographie. Ce n'est que vers la fin du XVIII^e siècle que parut, pour combler cette lacune, le premier essai d'une bibliothèque militaire complète. L'auteur de cet ouvrage, alors vraiment intéressant et important, était Walther. Mais, avec le temps, cette œuvre devint naturellement insuffisante et le besoin, qui se faisait toujours plus sentir, a trouvé enfin, dans la littérature de Rumpf, une satisfaction correspondante aux exigences de l'époque. La littérature publiée quelques années plus tard par de Hoyer est, il est vrai, plus riche en matériaux littéraires, mais, bibliographiquement, elle occupe un rang secondaire. Dès lors, il ne s'est rien pro-

¹ Traduit du *Neuer Anzeiger für Bibliographie* de M. Petzholdt, n^o 9 et 10 de 1857.

duit, du moins en ce qui concerne la bibliographie militaire générale, c'est-à-dire celle qui s'occupe de tous les temps et de toutes les littératures, à moins que les écrits, publiés dans les vingt dernières années, de Scholl, Schütte, de Witzleben et d'Ayala, ne soient considérés, réunis à la littérature de Rumpf, comme un ouvrage nouveau, où se trouve, en effet, une revue de toute la littérature militaire dès les premiers temps jusqu'à l'époque la plus récente. Outre les ouvrages précités, la littérature renferme encore une foule d'écrits où se rencontrent, bibliographiquement élaborés, maintes spécialités de l'art militaire, l'artillerie et le génie surtout. On trouve un très bon compte-rendu de ces écrits dans l'opuscule de Doisy, opuscule remarquable en ceci qu'il contient un catalogue qui, s'il n'arrive pas jusqu'aux temps les plus modernes et n'épuise pas non plus les années précédentes, donne cependant tous les écrits en question, du pays et de l'étranger, avec une critique raisonnée de leur contenu et de leur valeur.

Un ouvrage encore moins profond sur ces matières, publié dernièrement et de tendance analogue, est celui de Duparcq². Dès le commencement, il est vrai, l'intention de l'auteur n'a pas été de donner un coup d'œil général de la bibliographie militaire, mais plutôt d'indiquer seulement les sources auxquelles on peut puiser une connaissance aussi complète que possible de la littérature militaire ; il désirait, en outre, exciter à la création d'un organe spécialement destiné aux intérêts de la littérature militaire en France ; mais, outre que la fondation d'une pareille publication, pendant que les ressources bibliographiques déjà existantes se complètent continuellement à l'aide du répertoire de la littérature militaire, de Blesson, ne semble pas de première nécessité, les indications de Duparcq peuvent paraître maigres et insuffisantes. Les sources ou, en d'autres termes, les ressources bibliographiques d'où l'on peut tirer une connaissance aussi complète que possible de la littérature militaire, sans compter les bibliographies générales et celles destinées aux branches spéciales de l'art de la guerre, surtout dans les parties mathématique, technique et historique, ces ressources, disons-nous, consistent soit dans les bibliothèques et littératures proprement dites et indépendantes, soit dans les relations militaires et bibliographiques insérées dans d'autres écrits, militaires ou miscellanés, soit dans les catalogues de bibliothèques militaires publiques et privées, ou bien, enfin dans les catalogues d'antiquaires et de libraires, spécialement destinés à la littérature militaire. Il faut y joindre encore les catalogues de cartes, importants pour des militaires.

J'ai essayé, plus loin, de composer un aperçu, aussi complet que possible, de toutes ces ressources militaires et bibliographiques, afin, d'un côté, de compléter les listes données par Doisy et Duparcq et de démontrer, de l'autre, que le manque de bibliographie n'est pas si grand et, conséquemment, l'assistance nullement aussi nécessaire qu'on a essayé de le représenter. Il ne m'a malheureusement pas été possible, en composant ma liste, de prendre moi-même connaissance de tous les

¹ Article de M. le capitaine du génie De la Barre Duparcq, dans le *Spectateur militaire* de 1856.

écrits cités (c'est M. Petzholdt qui parle), non plus que d'indiquer, avec une exactitude même approximative, tous les catalogues de bibliothèques qui ont paru imprimés. La circonstance même que ces catalogues, dans la plupart des cas, n'ont pas trouvé accès dans le commerce de la librairie et ne sont ainsi venus que rarement à la connaissance du public; cette circonstance, disons-nous, est la cause pour laquelle ces écrits sont peu répandus dans le domaine de la littérature. Quant aux journaux littéraires, aux prospectus et annonces de librairie, que Dupareq entend voir ranger parmi les sources de la littérature militaire, je n'y ai point fait attention en confectionnant ma liste, par la raison que les derniers sont notoirement peu dignes de confiance et dépourvus de valeur bibliographique, tandis que les journaux littéraires, dont les buts sont pourtant tout autres que bibliographiques, n'offrent ordinairement pas davantage de matériaux bibliographiques qu'on n'en trouve déjà à d'autres sources.

Année 1657. Naudæus. — Voir 1683.

» 1655-61. Blæu. — *Catalogus librorum et tabularum geographicarum et hydrographicarum nec non globorum et spheracum armillarium quos excudebat Joannes Blæu. Amstelodami 1655-61. 8.*

(Catalogue des livres et cartes géographiques et hydrographiques, ainsi que des globes et des sphères armillaires, confectionnés par Joannes Blæu. Amsterdam. 1655-61. 8 (octavo).)

1659. *Bibliotheca.* — *Bibliotheca militum, or the Souldiers publick Library.* London. 1659. 4.

(Bibliothèque des soldats, ou Bibliothèque publique des soldats. Londres. 1659. 4).

1683. Naudæus. — Gabriel. *Naudæi Bibliographia militares.* In Germania primum edita cura G. Schubarti. Jenæ, ex officina Nisiana. 1683. 12. 4 Bll. 160 S. — Réimprimé dans: *De Cruditione comparanda in Humanioribus, Vita, Studio Politico, Cognitione Amtorum Ecclesiasticorum, Historicorum, Politicorum et Militarium, item Peregrinatione. Fractatus etc.* Quos Thomas Crenius conlegite, recensuit, emendavit, in insisa sive commata distinxit, et notis suis, ac locis Auctorum, ubi re fuit, additis, accuratogue indice auxit. Lugduni Batavorum, de Swarte et Teeringh. 1699. 4 p. 470-555.

(Naudé. — Bibliographie militaire de Gabriel Naudé. Publiée d'abord en Allemagne, par G. Schubart; à Jéna, imprimerie de Nisius. 1683. in-12. 4 vol. 160 pages. — Réimprimé dans l'ouvrage sur la culture à retirer des études classiques, de la vie, de l'application aux affaires publiques, la connaissance des auteurs sacrés, profanes, politiques et militaires, etc. Ceux-ci ont été rassemblés, revus, corrigés, divisés en paragraphes par Thomas Crenius, lequel y a joint ses propres annotations et les passages des auteurs, selon la circonstance, ainsi qu'une table exacte. Leyde, de Swarte et Teeringh. in-4°. pages 470-555.)

Publié d'abord dans l'ouvrage de l'auteur, intitulé: *Syntagma de studio militari.* (Rome, 1637, in-4°.)

1699. Naudé. — (Voir 1683.)

1702. Sturm. — (Voir 1719.)

1703. Sturm. — (Voir 1719.)

(à suivre.)

Le rapport du médecin en chef de l'armée fournit les chiffres suivants sur le mouvement des malades pendant la campagne de l'hiver dernier :

Dans les cinq divisions, comprenant ensemble un personnel de 32,000 hommes, du 23 décembre 1856 jusqu'en février 1857, on a compté 4,957 malades, dont 4,250 sont rentrés en état de guérison dans leurs corps respectifs, et 161 ont été laissés convalescents ou renvoyés dans leurs foyers; 546 ont été laissés dans les ambulances ou logés dans des hôpitaux. On ne cite aucun décès au service; en revanche, on en compte 9 dans les ambulances. Ainsi, sur un espace de 6 à 7 semaines, l'état des malades, sur la totalité des troupes, ne s'est élevé qu'au 15 p. %.

Un journal de Zurich, l'*Eidgenössische Zeitung*, critique le choix qui paraît avoir été fait de Luziensteig pour l'emplacement du grand rassemblement de troupes qui aura lieu dans le cours de cette année sous le commandement de M. le colonel Bontems. Le terrain ne se prête pas, dit-il, aux manœuvres ni aux cantonnements; il est en outre si près de la frontière qu'il pourrait facilement amener des désagréments comme ceux de l'année dernière à Bâle, avec la France. En revanche le choix de Luziensteig se justifierait si l'on veut faire jouer un rôle aux fortifications et faire une petite guerre de Sébastopol.

Nous ne saurions partager complètement les scrupules de l'*Eidgenössische Zeitung*. Les rassemblements de ce genre ont en vue non point des manœuvres tirées au cordeau, ni une école de service intérieur, mais le service de campagne proprement dit, pour lequel il n'est pas nécessaire d'avoir des places d'armes ni des cantonnements étendus. Il s'agit d'opérer sur un terrain naturel de manœuvres avec bivouacs ou cantonnements très serrés.

Le Conseil fédéral n'a pas cru devoir entrer dans les vues émises par la légation de France, au nom de son gouvernement, tendant à conclure un arrangement en vertu duquel on conviendrait de restituer régulièrement les armes, équipements, chevaux, etc., que les déserteurs de l'un des pays pourraient emporter avec eux dans l'autre. Cette question ressort à la souveraineté cantonale, et jusqu'ici la restitution de ces effets s'est faite dans la règle chaque fois qu'elle était possible et sollicitée.

Un rapport du département militaire fédéral proposait d'augmenter les appointements de messieurs les instructeurs de la cavalerie et de l'artillerie. Il a été résolu de proposer cette augmentation à l'occasion de la discussion du budget pour 1859, sauf à lui donner un effet rétroactif et à faire courir l'augmentation éventuelle dès le 1^{er} janvier 1858.

On lit dans le *Bund* :

Aujourd'hui (12 janvier) se rassemble de nouveau à Thoune, sous la présidence de M. le colonel Würstemberger, la commission chargée d'examiner le fusil d'infanterie perfectionné par l'armurier vaudois Prélat. Si nous sommes bien informés, la commission avait, lors des derniers essais, donné un terme de 4 mois à M. Prélat pour achever le perfectionnement de son système qui, alors, ne répondait pas aux exigences demandées. On verra maintenant si, après ce délai (les 4 mois sont depuis longtemps écoulés) les améliorations demandées auront pu être opérées par M. Prélat